



Après plusieurs années de réflexions, d'études, de concertation et de débats, et après avoir été soumis à l'avis de tous dans le cadre de l'enquête publique qui s'est déroulée du 18 mars au 16 avril 2015, le SCOT de la Métropole Rouen Normandie, incluant le Document d'Aménagement Commercial (DAC) a été approuvé par le Conseil Métropolitain le 12 octobre 2015.

Le SCOT a été mis en compatibilité avec le projet de Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13 qui a été déclaré d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat du 14 novembre 2017. Dans le cadre de cette mise en compatibilité, certaines dispositions du SCOT relatives à la consommation d'espace, à la préservation de la trame naturelle, des paysages et des espaces agricoles ont été complétées ou modifiées pour assurer une compatibilité du projet avec les orientations du SCOT. Le décret du 14 novembre 2017 et son annexe précisant les modifications apportées aux documents du SCOT (tomes V, VI et VII du rapport de présentation et Document d'Orientation et d'Objectifs) sont téléchargeables ci-dessous.

Le SCOT en vigueur est téléchargeable ci-dessous, et consultable en version papier au siège de la Métropole (Le 108 - 108, Allée François Mitterrand - Rouen).

**Télécharger et consulter le SCOT de la Métropole Rouen Normandie (incluant le DAC).**

---

# Les documents du SCOT

Format PDF

---

## Le rapport de présentation :

- [Couverture et sommaire général du rapport de présentation](#)
- [Tome I - Présentation générale du dossier](#)
- [Tome II - Résumé non technique](#)
- [Tome III - Diagnostic](#)
- [Tome IV - État initial de l'environnement](#)
- [Tome V - Analyse de la consommation d'espaces naturels...](#)
- [Tome VI - Explication des choix retenus](#)
- [Tome VII - Analyse des incidences et mesures envisagées pour les éviter, réduire ou compenser](#)
- [Tome VIII - Articulation du SCOT avec les autres documents, plans et programmes](#)
- [Tome IX - Suivi de la mise en oeuvre du SCOT et évaluation](#)

## Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

- [Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\)](#)

## Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) :

- [Document d'Orientation et d'Objectifs](#)
- [Annexes cartographiques A4](#)
- [Annexes cartographiques A3](#)

## La délibération d'approbation du SCOT (2015) :

- [Délibération du Conseil Métropolitain du 12 octobre 2015](#)
- [Réponses aux avis PPA et commission d'enquête](#)
- [Modifications apportées au SCOT arrêté](#)

---

## La mise en compatibilité du SCOT (2017) :

- [Décret en Conseil d'Etat du 14 novembre 2017 déclarant d'utilité publique le projet de Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13 et emportant mise en compatibilité du SCOT](#)
- [Annexe 4 au décret précisant les modifications apportées au SCOT dans le cadre de sa mise en compatibilité avec le projet de Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13](#)

## Liens transversaux de livre pour SCOT Approuvé

- [› Enquête publique](#)
- [Haut](#)
- [Objectifs et orientations ›](#)